Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20261001-DEL20260909B-DE

MAIRIE DE PLOUËC-DU-TRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUËC-DU-TRIEUX

Séance du lundi 28 Septembre 2026
Date des convocations : 21 Septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt et un septembre deux mille vingt-six à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX, Maire.

Etaient présents :

Vincent LE MEAUX
Alain BIA
René Loic ALIX
Claude LE GUYADER
Marine DUPRE
Josette FOULON
Jean Luc LE PALANTON
Sophie DELACOUR
Christophe JEGOU
Alain BOUGET
Marie-Andrée DERRIENNIC
Lydie JACQUES
Kevin Paulic

Sylvie DELHOMMEAU, absente et excusé a donné procuration à Jean-Luc LE PALANTON
Nelly BOUTTERIN absente et excusée a donné procuration à Sophie DELACOUR
Kevin PAULIC a été désignée secrétaire de séance.

M. le Maire ayant quitté la séance à 19h45. M. LE PALANTON assure la présidence de la séance et M. LE MEAUX a donné procuration à Marine DUPRE

DEL 2026-09-09 – Charges scolaires – Coût départemental

Vu le courrier de M. Le Préfet des Cotes d'Armor du 30 septembre 2025 indiquant le coût moyen départemental par élève des écoles publiques pour les années scolaires 2025/2027

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer le tarif pour les années scolaires 2025/2027 suivant le coût moyen départemental soit :

- 1 650 € pour les élèves des classes maternelles (de plus de 3 ans)
- 570 € pour les élèves des classes élémentaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, par 15 voix pour

- **VOTE** la participation des autres communes de résidence aux charges de fonctionnement de l'école de Plouec-du-Trieux, suivant le coût moyen départemental pour les années scolaires 2025/2027 soit :
  - 1650 € pour les élèves des classes maternelles
  - 570 € pour les élèves des classes élémentaires

Fait et délibéré, le lundi 28 septembre 2026

Le Maire,

Vincent LE MEAUX

Pour le Maire
L'Adjoint délégué

Le secrétaire de séance

Kevin PAULIC

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20261001-DEL20260909B-DE